



Juillet 2016 - 3

Une publication de la Draaf Bretagne



Zoom sur...



Crédit photo : ©Pascal Xicluna/Min. Agri. Fr

Campagne laitière 2015-2016

Chute des prix due au déséquilibre mondial

Contexte national et international

Pour la première campagne libérée des quotas laitiers, la collecte s'accroît dans la plupart des pays de l'Union européenne, malgré le déséquilibre entre l'offre mondiale, trop abondante, et la demande, en repli, des principaux importateurs (fermeture du marché russe, baisse de la demande chinoise). La baisse des productions enregistrées en Nouvelle-Zélande et en Australie est insuffisante pour compenser la forte hausse observée dans l'Union européenne. Début 2016, avec une collecte en progression aux États-Unis, l'offre mondiale de lait continue de s'accroître. Parallèlement, en Allemagne, le plus important producteur de lait européen devant la France, la collecte de la campagne 2015-2016 excède de 3,7 % celle de la campagne précédente, malgré une stabilité les trois premiers trimestres.

En France, la collecte de lait cumulée d'avril 2015 à mars 2016 progresse de façon modérée, + 1,3 % par rapport à celle de la campagne 2014-2015. Dans les bassins laitiers, la collecte augmente partout sauf dans le Sud-Ouest et en Auvergne-Limousin. Dans le bassin Grand Ouest, la croissance est de 2 %, avec 8 756 millions de litres collectés. C'est l'augmentation la plus forte après celle de Nord-Picardie (+ 2,2 %).

Le déséquilibre mondial portant sur le lait provoque une chute des prix des produits industriels et celle du prix payé aux éleveurs. Il entraîne par ailleurs une montée des stocks chez les transformateurs et le déclenchement de mesures de soutien des marchés au niveau de l'Union européenne.

En Bretagne, comme au niveau national, le bilan de la campagne laitière 2015-2016 est fortement négatif en termes de prix, tandis que la production croît légèrement (+ 1,3 %). Lors de la campagne 2014-2015, la conjoncture laitière avait été très satisfaisante au premier semestre, puis les prix avaient commencé à se dégrader en octobre 2014.

Le repli du cours du lait se poursuit tout au long de la campagne et s'amplifie même, comparé à la moyenne quinquennale. En moyenne sur la campagne 2015-2016, le prix du lait payé aux producteurs bretons fléchit à 312 €/ 1 000 l, soit 13 % de moins sur un an, et 9 % de moins que la moyenne des cinq dernières campagnes (- 4 % au premier trimestre

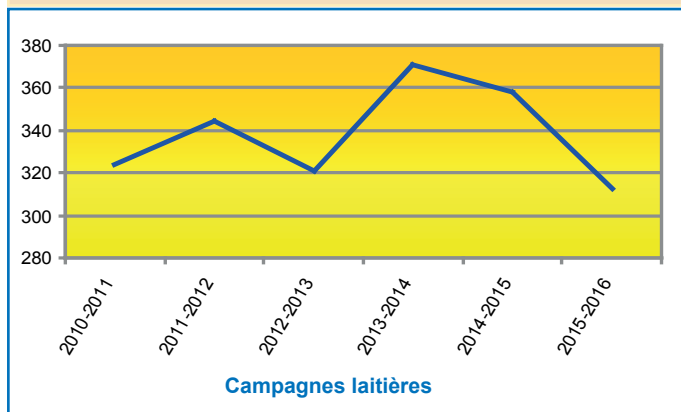
Les livraisons de lait par campagne (en milliers de litres)

Campagnes	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne	Bassin Grand Ouest
2010-2011	1 270 030	1 133 800	1 564 310	1 046 060	5 014 200	7 947 725
2011-2012	1 320 110	1 175 310	1 593 420	1 089 060	5 177 900	8 226 290
2012-2013	1 277 530	1 125 930	1 562 090	1 078 055	5 043 605	8 036 950
2013-2014	1 317 695	1 150 040	1 674 350	1 104 770	5 246 855	8 362 850
2014-2015	1 352 720	1 176 295	1 713 640	1 117 475	5 360 130	8 583 200
2015-2016	1 374 900	1 181 600	1 732 765	1 139 220	5 428 485	8 756 270

Source : Agreste, Draaf Bretagne, enquête mensuelle laitière SSP/FranceAgriMer

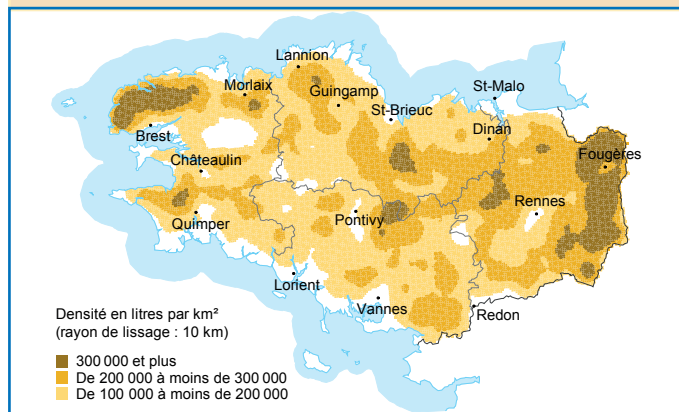
Prix moyen du lait payé aux producteurs bretons

En euros pour 1 000 litres



Source : Agreste, Draaf Bretagne, enquête mensuelle laitière SSP/FranceAgriMer

Répartition de la référence laitière en 2015 en Bretagne



Source : Agreste, Draaf Bretagne - quotas laitiers 2015

de campagne et – 16 % au dernier, par rapport à la moyenne quinquennale). C'est le prix le plus bas constaté depuis la campagne 2010-2011.

Parallèlement, les **livraisons de lait** s'accroissent pour la troisième campagne consécutive, mais de façon plus modérée. Elles atteignent 5 430 millions de litres, soit 1,3 % de plus qu'à la campagne précédente et + 5,1 % par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes. La progression est un peu plus importante au second semestre de la campagne (octobre 2015 - mars 2016), avec + 2,4 % d'évolution annuelle. Celle du dernier trimestre 2015 s'explique en partie par une bonne pousse de l'herbe. L'évolution de février 2016 est en partie due à l'existence d'un jour supplémentaire dans le mois. La collecte du dernier mois de campagne, mars 2016, rompt avec les progressions enregistrées depuis juin 2015 ; elle se réduit de 1 % par rapport à celle de mars 2015. En France, les contrats entre producteurs et laiteries ont la particularité d'être établis sur une base de prix, comme les autres pays européens, mais aussi de volumes. Dans ces contrats, les laiteries fixent un volume annuel à ne pas dépasser, ou appliquent des pénalités en cas de dépassement, en jouant sur le prix payé. Cette spécificité représente ainsi un frein au développement de la production laitière française, alors que d'autres pays choisissent d'augmenter leur production afin de compenser la forte baisse des prix.

La conjoncture laitière entraîne une relative diminution du troupeau laitier au niveau national : les **effectifs de vaches laitières** en fin d'année 2015 se réduisent ainsi de 1,1 % par rapport à fin 2014. En Bretagne, le troupeau laitier est stable. Le cheptel est par ailleurs assez peu renouvelé : comparé à l'année précédente, le nombre de vaches abattues dans la région progresse légèrement au premier trimestre 2016, après trois trimestres de baisse. Avec des effectifs de vaches laitières et des livraisons de lait stables par rapport à 2014, le rendement laitier ne progresse pas en 2015.

Si les éleveurs laitiers pâtissent d'un prix du lait défavorable, ils bénéficient encore de la diminution du **coût de l'aliment**,

inférieur de 2,5 % à la moyenne de la campagne précédente. L'indice Ipampa, stable entre avril et septembre 2015, se réduit ensuite. Mais cette baisse du prix de l'aliment ne compense pas celle, beaucoup plus forte, du prix du lait, fragilisant les marges des éleveurs.

Dans ce contexte de conjoncture laitière dégradée, l'Union européenne déclenche plusieurs mesures de soutien. Elle prolonge jusqu'au 30 septembre 2016, le dispositif d'aide au stockage privé de lait écrémé et de beurre qui devait cesser fin février. Afin de contenir la production et limiter les effets de son augmentation, la Commission européenne double les plafonds d'intervention pour la poudre de lait écrémé et le beurre, à l'issue du Conseil du 14 mars 2016. Elle autorise également à déroger au droit de la concurrence pour permettre des accords volontaires de limitation temporaire de la production. Malgré cette annonce, la production de lait continue d'augmenter en avril et mai dans l'Union européenne. La Commission européenne évalue l'efficacité des mesures destinées à redynamiser le marché du lait (stockage public, aides au stockage privé, autorisation temporaire d'accords volontaires de maîtrise de la production). Un nouveau plan européen de soutien sera présenté en juillet.

En France, à la demande des ministres en charge de l'Économie et de l'Agriculture, les acteurs de la distribution signent en février 2016 une charte de valeurs de la Fédération nationale des producteurs de lait, s'engageant à ne pas baisser les prix aux producteurs dans les contrats à signer fin février. Le tiers des industriels signent cette charte.

En Bretagne, après le plan porcin breton présenté en février 2016, le président du conseil régional dévoile, le 23 mai, un plan de soutien aux producteurs de lait et de viande bovine. Ce plan prévoit notamment un abondement de 30 millions d'euros pour financer des Mesures AgroEnvironnementales et Climatiques (MAEC).

Agreste, la statistique agricole



Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Service régional de l'information statistique et économique

15 avenue de Cucillé
35047 Rennes cedex 9
Tél. : 02 99 82 22 30
Mél : srise.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr

- Directeur : Philippe de Guenin
- Direction de la publication : Claire Chevin
- Rédaction en chef : Sylvie Lesaint
- Rédaction : Linda Deschamps
- Cartographie : Joël Glémée
- ISSN : 2267-4187
- PAO : Catherine Martin
- © Agreste 2016